

ASSOCIATION BRETONS DE LYON

PROTCOLE SANITAIRE RELATIF AUX DANSES BRETONNES

En date 1er Juillet 2020

Le Bureau a conscience que ce sont de fortes contraintes que celles formulées ci-dessous. Mais également que les renoncements obligatoires (contacts physiques telles embrassades, accolades) rendent une convivialité moindre. Par contre, la santé de tout un chacun, par tout un chacun, est le principe de respect de toutes et tous.

MALGRE TOUT, LES SOURIRES, LES RIRES ET LE PLAISIR NE SERONT PAS ABSENTS.

La danse en général est associée à l'activité « Spectacles du vivant » et plus spécifiquement à la catégorie « Danse & Cirque ».

Toutes les pratiques et formes ne sont pas forcément possibles.

L'enseignant est seul à prendre, en collaboration étroite avec le bureau, les décisions qui s'imposent quant à l'organisation et aux danses proposées.

La danse bretonne est une danse de contact.

Pour une reprise progressive des cours dans toute structure, deux recommandations obligatoires sont à observer.

Et ce, dans un esprit de responsabilisation de chaque danseur/danseuse et encadrant/encadrante.

- Une distance de deux mètres entre les couples et les encadrant/e/s ;***
- Port du masque.***

Au niveau organisationnel, il est fortement conseillé :

- de proscrire les chorégraphies avec déplacements et respecter la distanciation permanente ;
- prévoir 4 m² par danseur ;
- pas de croisement d'élèves durant les cours ;
- pas d'accompagnateur statique.

ASSOCIATION BRETONS DE LYON

Chaque adhérent ou toute personne qui se présente au cours doit être en possession de son masque individuel.

Le gel hydro-alcoolique est mis à disposition dès l'entrée de la salle.

Ce protocole sanitaire, spécifique aux Bretons de Lyon, est lisible à chaque enseignement, soit à l'entrée, soit à l'intérieur de la salle de danses ou tout autre lieu ou une animation spécifique qui serait effectuée par ladite association.

Avant de venir en cours :

- Vous ne devez pas venir en cours si vous présentez le moindre symptôme (toux, fièvre, etc). Prendre soin de sa santé, mais également de celle des autres.
- Par précaution, les personnes fragiles ou connaissant des problèmes de santé sont invitées à faire preuve d'une extrême vigilance.
- Vous devez être muni/e/s d'un masque ou d'une visière lors de votre arrivée et porter votre protection durant tout le cours. Assurez-vous d'avoir un de ces deux éléments sur vous.
- Apportez votre bouteille d'eau ou une gourde remplie (personnalisée dans les 2 cas, pour la reconnaître).
- Idem en ce qui concerne les serviette et mouchoirs
- L'échange ou le partage d'effets personnels est proscrit.
- Apportez un sac dans lequel vous mettrez votre vestiaire (sac à main, chaussures, etc).
- Apportez un sac dans lequel vous mettrez vos papiers ou mouchoirs personnels utilisés. Vous rapporterez et jetterez ce sac chez vous.
- Respectez la distanciation sociale d'un mètre minimum entre deux personnes (distance radiale recommandée).

Attendez, que le cours précédent soit terminé, que tous les élèves soient sortis et qu'un encadrant vous y invite, avant d'entrer dans la salle, toujours en portant votre masque pendant l'attente.

Les encadrants et/ou membres du bureau renverront d'un cours toute personne ne respectant pas les consignes sanitaires.

L'éviction de la salle sera systématique.

- **Le bureau ne pourra pas assurer de service des objets trouvés. Pensez à bien vérifier que vous ne laissez rien derrière vous avant de partir.**

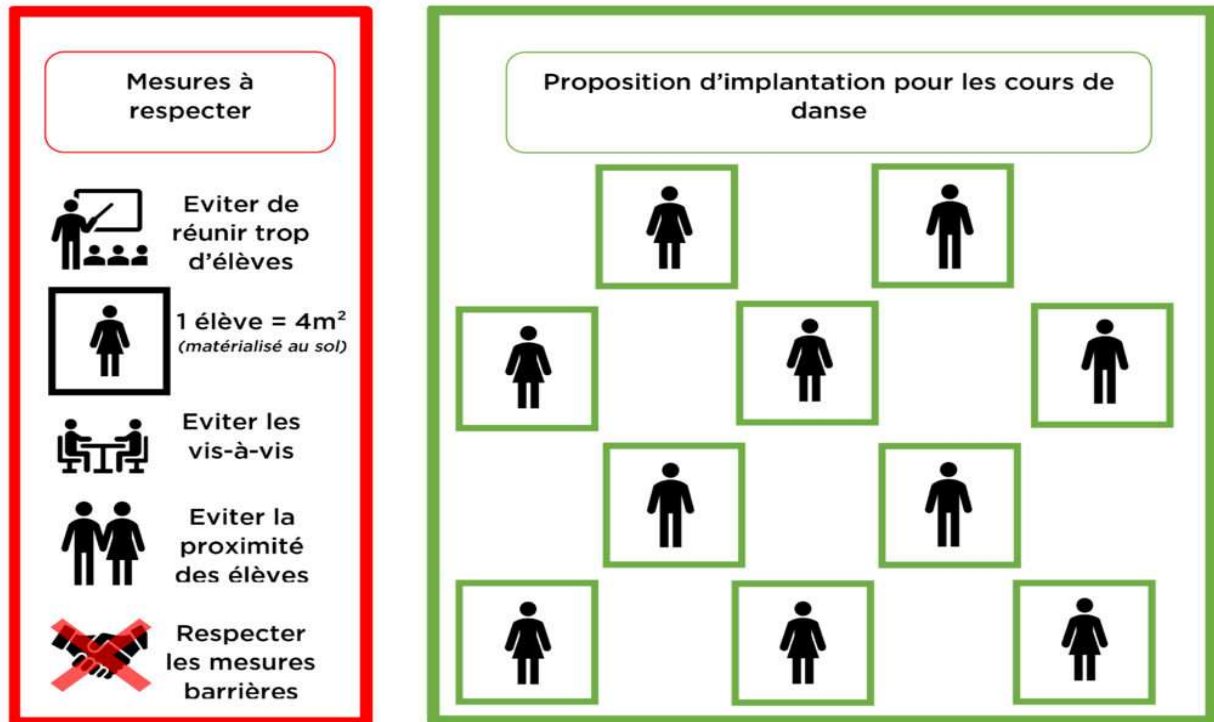
ASSOCIATION BRETONS DE LYON

- *Les cours sont des moments de croisements et d'échanges. Il peut donc être pertinent de limiter ces croisements. Il pourrait s'avérer nécessaire de limiter l'accès aux lieux de cours ou de répétition sous forme réduite dans un premier temps.*
- *Deux personnes au maximum manipuleront le matériel durant les sessions de danses (cours ou mini fest-noz). Une désinfection est à effectuer, en début et en fin de cours.*
- *Il est formellement interdit de manger.*
- *La porte d'entrée restera ouverte, quinze minutes avant le début du cours, afin d'éviter une manipulation des poignées par des dizaines de personnes.*
- *Le lavage des mains au gel hydro-alcoolique est obligatoire à votre entrée dans la salle de danses.*
- *L'aération régulière des pièces occupées est une obligation : 15 minutes après l'utilisation de la salle par un groupe ou une autre association. Mais, difficile à tenir, d'où...*
- *Le local sera aéré en permanence à partir de dix personnes présentes dans la salle.*
- *Les règles de distanciation physique en espace fermé sont de 1 m entre chaque élève... Agrandit à 2 m 50 lors des évolutions.*
- *Soit, dans la Salle Lumière, une distance de deux carreaux pleins, marqués au sol, entre deux personnes.*
- *Pas de contact entre les élèves et le formateur/l'enseignant.*

ASSOCIATION BRETONS DE LYON

. TROIS GESTES BARRIERES ET MESURES DE DISTANCIATION SOCIALE :

- se laver les mains avant et après le cours mais également régulièrement (gel hydro-alcoolique à disposition) ;
- appliquer la distanciation sociale (garder 1 mètre de distance entre deux personnes) ;
- porter un masque en tissu ou une visière.



Création : 01/07/2020 par Françoise Guyot-Tardy

Mise à Jour :

Références documentaires :

- Décret n° 2020-435 du 16 avril 2020 -
- Décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 – articles 31,35 et 45
- Décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 – article 57 spécifique à l'interdiction d'accueillir du public dans le cas d'une évolution sanitaire
- Annexe 1 « Danse & Cirque »
- Décret n° 2020-759 du 21 juin 2020 – article 42, 43 et 44 relatifs aux activités sportives
- Décret n° 2020-759 du 21 juin 2020 – article 45 « L'organisateur peut décider de rendre obligatoire le port du masque ».

ASSOCIATION BRETONS DE LYON

PROTOCOLE SANITAIRE RELATIF AUX COURS DE LANGUE

En date 1er Juillet 2020

Le Bureau a conscience que ce sont de fortes contraintes que celles formulées ci-dessous. Mais également que les renoncements obligatoires (contacts physiques telles embrassades, accolades) rendent une convivialité moindre. Mais la santé de tout un chacun, par tout un chacun, est le principe de respect de toutes et tous.

MALGRE TOUT, LES SOURIRES, LES RIRES ET LE PLAISIR NE SERONT PAS ABSENTS.

Nous respecterons strictement le protocole imposé par le gouvernement français aux centres de formation.

Voici quelques points importants à retenir :

Distance de 1 mètre minimum entre chaque élève,

Port du masque obligatoire pour les enseignants et les élèves,

La distance de 1 mètre entre chaque élève devra être respectée.

Pensez à venir en cours avec votre masque !

Mise à disposition de gel hydroalcoolique dans la salle.

L'ensemble de nos règles sanitaires seront affichées dans la salle.



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En cas de non-respect de ce protocole sanitaire, l'accès à la salle pourra être refusé.